



# Saint-Bohaire

*Flash Infos*

*Avril Mai Juin 2023*



**Le 62<sup>ème</sup> Tour du Loir-et-Cher** aura lieu  
du 12 au 16 avril 2023.

Le 12 avril, la première étape traversera la commune de Saint-Bohaire. Les coureurs arriveront de Saint-Lubin-en-Vergonnois, **traverseront le bourg et Grivelle** pour se diriger ensuite vers Landes-le Gaulois.

**Si vous souhaitez les encourager, le passage des cyclistes est prévu vers 13h45 à Saint-Bohaire.**

## **BROCANTE**

L'association de Sauvegarde de l'Église de Saint-Bohaire organisera sa traditionnelle brocante

**Lundi 8 Mai 2023**

Dans les rues du bourg de Saint-Bohaire.

L'installation des exposants commencera à 6 h 30 (pas de réservation).

Prix du mètre linéaire : 2,50 €.

Pour toute information, vous pouvez contactez le  
06.08.93.57.37



## **Commémoration du 8 mai 1945**

La cérémonie aura lieu  
**dimanche 7 mai 2023**

Rendez-vous devant la mairie à **11 heures**



## **Inscriptions scolaires**

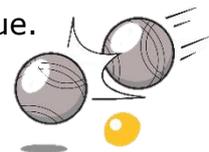
Pour inscrire à l'école votre enfant **né en 2020**,  
vous pouvez dès à présent contacter  
le secrétariat de mairie

au 02.54.20.03.58 ou

par mail [saint-bohaire@orange.fr](mailto:saint-bohaire@orange.fr)

## **Rendez-vous pétanque**

Les beaux jours arrivent ! Les habitants qui le souhaitent peuvent se retrouver le mercredi à partir de 15 heures au niveau des terrains de pétanque.



## Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

1 Téléchargez gratuitement l'application

2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal

3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications



Scannez-moi



## FETE DE L'ECOLE

La fête de l'école, organisée par l'Association des Parents d'Élèves du RPI se déroulera cette année le **samedi 24 juin 2023**, à Saint-Bohaire.



## Exposition « Petite Beauce secrète » du 24 avril au 12 mai

La mairie accueillera l'exposition « Petite Beauce secrète » qui vous permettra de découvrir la faune et la flore à travers une série de photographies.

Visite libre les lundi et vendredi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 17h30 à 19h.



### POINTS TRI

Les points Tri jaunes et bleu (plastique/métal et papiers/cartons) ont été condamnés.

Ils seront retirés et pour certains, transformés en Points Verre afin d'augmenter les capacités de tri des emballages en verre et réduire ainsi les fréquences de vidage.



Pour rappel, **tout dépôt sauvage est strictement interdit**, que ce soit au pied des points tris ou dans la nature !

### CAMION PIZZA



Un camion pizza sera présent à partir de mi-avril le mardi soir devant l'école.

La date exacte vous sera communiquée via l'application Panneau Pocket

### LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

À compter de mi-avril, Agglopolys relance son dispositif de **lutte contre le frelon asiatique**, permettant la destruction gratuite des nids découverts chez les habitants.

Pour déclarer la présence d'un nid, il suffit de **remplir le formulaire** de demande de destruction sur le site **agglopolys.fr**, en y joignant une photo du nid.



Afin de respecter la tranquillité du voisinage, merci à tous de respecter les **jours et horaires légaux pour vos travaux de jardinage et de bricolage** :

- lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h ;
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

